

ANNEXE 3

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

LES PREREQUIS TECHNIQUES

Pour que le parcours de formation des stagiaires se déroule dans les meilleures conditions, les organismes veilleront à ce que le **poste informatique** utilisé réponde aux caractéristiques techniques listées ci-dessous :

- Poste installé sous Windows 7, ou versions suivantes, disposant d'au moins 1Go de RAM
 - Poste équipé d'un lecteur vidéo mp4 (Media Player ou VLC) et d'une webcam
 - Ecran disposant d'une résolution de 1024x768 ou supérieure
 - Application permettant l'ouverture de documents annexes : suite Office, PDF
 - Navigateurs internet recommandés :
 - Microsoft Edge / IE 8 et plus
 - Firefox : 19 et plus
 - Chrome : 25 et plus
- Une vigilance doit être apportée à la suppression des caches
- Eviter l'utilisation d'Internet Explorer 8
 - Autorisation d'ouverture des pop-ups pour le domaine « securitesociale.syfadis.com » sur le navigateur utilisé

Spécifications réseau :

- Ajout du domaine « securitesociale.syfadis.com » dans les sites de confiance
- Ajout de l'adresse mail « nepasrepondre@syfadis.com » dans les expéditeurs de confiance

LES CONDITIONS ORGANISATIONNELLES

La formation débute par les modules e-learning réalisés dans l'organisme ; les services RH des organismes doivent s'assurer que les conditions listées ci-après sont remplies/ respectées :

- Les prérequis techniques et matériels permettent au stagiaire de suivre sa formation.
- Les temps de FOAD sont organisés selon les préconisations de l'Institut 4.10, et leur planification est communiquée aux stagiaires et à son N+1.
- Le service RH est garant du respect du planning.

Sur la plateforme Syfadis, le parcours du stagiaire est guidé : on lui indique à quel moment il doit réaliser des activités pédagogiques sur l'espace de travail collaboratif, à quel moment les corrections prévues y sont déposées.

En cas d'**impossibilité** pour le stagiaire de suivre le module e-learning (par exemple absence imprévue), le **service RH/formation en informe** son interlocuteur à l'**Institut 4.10** :

- La participation au regroupement à distance pour le module Relation de service, ainsi que la récupération des corrections individualisées des exercices pour le module Maîtrise des risques et les échanges organisés via le forum, **nécessitent d'avoir d'abord suivi la totalité de la FOAD.**
- La non-réalisation du quiz de fin de module **interdit à l'Institut de délivrer attestation de suivi** du module.